

Monsieur le Préfet
28 bd Limbert
84905 AVIGNON Cedex 09

Objet : Projet d'enfouissement d'amiante lié
sur le site de Pernes les Fontaines

Le 13 avril 2010

Monsieur le Préfet ,

Notre attention a été attirée par un collectif d'associations de protection de l'environnement sur le projet d'enfouissement d'amiante lié qu'envisage la société Sita-Sud sur son site de Pernes les Fontaines .

Nous sommes allés faire part de notre inquiétude et de notre souhait d'étudier des alternatives à ce projet aux responsables de Sita-Sud. Les réponses apportées n'ont pas contribué à rassurer les membres du collectif et l'ensemble des riverains. Nous souhaitons donc attirer votre attention par ce courrier sur les différents points qui nous conduisent à penser que ce projet n'est en l'état pas acceptable .

L'amiante est un poison mortel lorsqu'il est absorbé par inhalation : Hors le projet en cours ne sécurise en rien ce type de risques : les moyens et méthodes de récupération des produits , le transport , les pratiques prévues pour l'enfouissement laissent trop de place aux possibilités d'envols accidentels de fibres . (Faut-il rappeler que le site choisi subit en moyenne 120 jours de vent >à 40 km/h) L'amiante (qui fait encore de nombreux morts aujourd'hui) est un sujet bien trop sensible pour permettre quelques approximations dans l'approche de ce type de dossier.

L'amiante lié n'est pas un produit inerte , ce peut être au mieux un produit stable donc temporairement inerte . En effet un produit inerte est celui qui ne subit aucune évolution physico-chimique or le terme « amiante lié » indique la présence d'un autre produit qui lui est dégradable à terme (le ciment) libérant alors les fibres d'amiante . Enfouir un produit présentant ce type de risques ne répond pas à une logique de développement durable . Pouvons nous laisser dans le sol des produits qui se révéleront un jour dangereux pour les générations futures .

L'amiante a une image désastreuse pour notre région dont la vocation touristique est primordiale est-il pensable de coller une image aussi peu présentable à deux pas d'un village classé comme un des plus beaux de France (Venasque) ou sur une commune dont le patrimoine est visité chaque année par des milliers de touristes .

L'amiante et son image peuvent impacter négativement les productions agricoles locales : Avec quatre appellations d'origine contrôlée (muscat , cerisier, olivier , vins des côtes de Ventoux) l'agriculture locale, aujourd'hui deuxième poumon économique de la région, n'a pas besoin de souci supplémentaire .

L'amiante lié devrait venir de l'ensemble de la région Paca et plus : ce qui va générer un trafic important , est-il concevable dans un contexte de réchauffement climatique de concentrer ce type de

Adresse : 1 Rue Bourguet – 84000 AVIGNON - ☎ 04 90 85 44 81 - ☎ 04 90 86 13 22

E.Mail : udvn84@wanadoo.fr – Site : <http://udvn84.free.fr/>

Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art. 141-1 du code de l'environnement

N° SIRET : 38871892600024 – APE : 913 E

déchets sur une seule plateforme en Paca . Traiter les déchets au plus près des lieux de gisement semble aller de soi . Bien évidemment le trafic local apportera son lot de nuisances aux riverains sans compter les risques liés à l'étroitesse du chemin d'accès .

A notre connaissance aucune garantie sur la gestion du site après son remplissage n'est apportée sur le suivi des déchets . La topographie finale du site, rehaussée et en pente douce vers la route, entraînera des modifications importantes d'écoulements des eaux pluviales qui ne sont pas prises en compte .

Au vu de l'ensemble de ces points : nous considérons que l'enfouissement de l'amiante lié, s'il est un moyen reconnu légal pour gérer ce type de déchets dangereux, n'est pas le plus adapté pour une gestion durable de notre environnement et sans doute pas le plus économique à moyen terme .

Nous espérons que vous vous montrerez attentif à nos préoccupations et que vous permettrez une véritable concertation entre les différents acteurs de ce dossier pour que l'acceptation d'une solution de traitement de ce type de déchets fasse l'objet du plus large consensus.

Recevez , Monsieur le Préfet , nos salutations environnementales les plus respectueuses.

Jean Paul Bonneau Président UDVN84